



Cabral Libii mobilise déjà ses troupes en vue du double scrutin de février prochain, législatives et municipales.

Sauf que l'épineux problème demeure : L'argent. Comme en 2018 lors du scrutin présidentiel, Cabral compte solliciter l'aide de ses partisans pour payer les cautions et financer la campagne des candidats de son parti politique,

« **Comme lors de l'élection présidentielle nous comptons faire une fois de plus appel au peuple. Et je peux vous livrer une exclusivité, nous sommes en pleine préparation d'une campagne de crowdfunding** », confie Armand Okol, Directeur de cabinet de Cabral Libii, par ailleurs chef du département de communication en langue française du PCRN et du mouvement onze millions de citoyens (OMC).

Lors de son passage à l'émission **7 minutes pour convaincre** à **Afrik Inform**, le leader du mouvement 11 Millions de citoyens avait réitéré sa volonté à lancer à nouveau la quête pour des prochaines consultations électorales « **Allez-vous à nouveau demander au Camerounais de contribuer pour les législatives ?** » C'était l'une des questions posées à Cabral Libii lors cette interview accordée au média en ligne Afrik Inform. « **Bien-sûr, il faut cotiser pour le changement !** » avait spontanément répondu le président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) au journaliste Romaric Tenda.

Pour rappel, les candidats aux élections locales ont encore jusqu'au 25 novembre pour déposer les candidatures. Les candidats pour la députation doivent déboursier la somme d'un million de F CFA. Ceux qui vont candidater pour le poste de Conseiller Municipal, la somme de cinquante milles F CFA. Mais aussi il faudra prévoir la somme pour la campagne